



Montreuil, le 24 octobre 2022

M. Stanislas GUERINI  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

M. Olivier DUSSOPT  
Ministre du Travail, du plein emploi et de l'Insertion  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

N/Réf. : NP/AY/CLN  
N°112\_20221024

**Objet: Préavis de grève pour les journées du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2022 couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie**

Messieurs les Ministres,

Dopés par la guerre en Ukraine, le cours du brut ayant dépassé les 120 dollars le baril dès juillet, les profits n'auront jamais été aussi élevés chez le groupe Total, atteignant la somme de 10,4 milliards de bénéfice au premier semestre de cette année, près de 2,5 milliards de dividendes versés exceptionnellement, alors que le PDG de Total a lui vu ses revenus augmentés de 52%, les salarié-es ont décidé démocratiquement de mener la lutte et d'appeler à la grève, notamment dans les raffineries. Les revendications légitimes de ces courageux-ses salarié-es qui osent s'opposer à l'inégalité de partage de la richesse, pour obtenir une juste répartition des profits historiques, attendent à ce jour une réponse.

Solidaires des salarié-es de la pétrochimie, nous condamnons les réquisitions ordonnées par le gouvernement. Le droit de grève pour les salarié-es du privé comme du public est un droit garanti par la Constitution.

Comme dans toutes les branches professionnelles, nous exigeons également du gouvernement une revalorisation significative et immédiate des traitements, des salaires et des pensions des personnels actifs et retraités de la Fonction publique.

Pourtant, vous refusez d'envisager toute nouvelle augmentation du point d'indice pour 2022, allant même jusqu'à prétendre un « accord commun des Organisations syndicales sur leur contentement d'un dégel du point d'indice à une hauteur historique de 5% en juillet dernier » ! C'est une véritable provocation et un mépris sans nom. En ne consentant qu'à une revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice, gelée depuis plus d'une décennie, déjà consommée par la flambée des prix, le gouvernement organise un nouveau recul du pouvoir d'achat des agents publics.

Encore une fois, et nous ne cessons de l'écrire, et de vous le dire, la seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années. C'est pour cela d'ailleurs, aussi, à l'instar de notre mobilisation lors de la journée du 18 octobre dernier que nous appelons aux mobilisations des 27 octobre et 10 novembre prochain.

... / ...

La fédération CGT des Services publics formule, de nouveau, et cela depuis de nombreux mois, trois demandes immédiates :

- Une nouvelle mesure d'urgence sur la valeur du point d'indice, à caractère rétroactif, permettant au minimum de couvrir le niveau d'inflation prévu en fin d'année ;
- La mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;
- L'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles.

Bien qu'il soit nécessaire de relever le niveau des rémunérations des fonctionnaires à hauteur de l'inflation, cela ne suffira pas à rattraper les années de gel du point d'indice ni de résoudre le tassement des grilles pour toutes catégories hiérarchiques confondues.

De plus, nous exigeons :

- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % de temps de formation ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

La fédération CGT des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1<sup>er</sup> novembre 2022, 2 novembre 2022, 3 novembre 2022, 4 novembre 2022, 5 novembre 2022, 6 novembre 2022, 7 novembre 2022, 8 novembre 2022, 9 novembre 2022, 10 novembre 2022, 11 novembre 2022, 12 novembre 2022, 13 novembre 2022, 14 novembre 2022, 15 novembre 2022, 16 novembre 2022, 17 novembre 2022, 18 novembre 2022, 19 novembre 2022, 20 novembre 2022, 21 novembre 2022, 22 novembre 2022, 23 novembre 2022, 24 novembre 2022, 25 novembre 2022, 26 novembre 2022, 27 novembre 2022, 28 novembre 2022, 29 novembre 2022, 30 novembre 2022, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et pour les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Enfin, Messieurs les Ministres, notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale